



<http://www.bridge-bas-normand.net/>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Samedi 29 Septembre 2018

### Procès-verbal

**Lieu :** La Maison du Bridge 115 ter Bd Général Vannier CAEN Pierre Heuzé

**Convocation :** 10 Septembre 2018

**Présents :**

#### Les Présidents(es) des clubs de :

**Alençon** (Ch. Petitjean), **Cabourg** (MF Richard), **Caen** (N. Cierzniak), **Deauville** (JL Boissier), **Coutainville** (M. Ledrans), **Lisieux** (Ch. Fréret), **Ouistreham** (JD Fabrega), **Venoix** (C. Revel), Argentan (Ph. Cattiaux), **Flers** (J. Lavenu), **Vire** (M. Clouet), **Bagnoles** (D. Pouard), **Pt L'Evêque** (D. Person), **Courseulles** (B. Auer), **Carentan** (R. Goudal), **Barneville** (J. Delaunay), **Le Lutin** (JJ Legrand), **Gouville** (R. Anger), **Valognes** (JP Le Du), **Granville** (A. Verdier), **Chg-Loisirs** (P. Dufrêne), **Nogent** (A. Modat)

#### Les représentants des clubs :

**Bayeux** (O. Malbezin), **Cherbourg** (MC Texier-Bouvet), **St Lô** (P. Amaury), **Pt Audemer** (P. Dufrêne), **BC Joker** (D. Person).

#### Les membres du Bureau exécutif et membres catégoriels :

**O. Beinex** (Présidente), **D. Langeard** (Trésorière), **S. Houitte** (Secrétaire Générale), **J. Renouf** (Pdt CRED), **D. Fourniret** (Pdt Commission des Finances).

**Invités présents :** **F. Michel** (Pdt d'Honneur), **G. Auer** (Pdt d'Honneur)

\*\*\*\*\*

La Présidente, Odile Beineix, ouvre la séance et remercie de leur présence les participants dont la liste a été établie par Martine Louvel, secrétaire du Comité.

Elle salue spécialement les nouveaux présidents élus récemment, Jean Lavenu à Flers, Philippe Cattiaux à Argentan et Alain Bourdais à Bayeux.

Avant de présenter son rapport Moral, elle évoque Jean-Paul Meyer, qui nous a quitté début juillet. Jean-Paul était licencié au comité depuis 17 ans et jouait toutes les compétitions dans notre comité, hors les DN et Sélections qui se déroulent directement à la FFB. J'ai eu la chance de l'avoir pour ami et comme équipier dans les épreuves Mixte. Intègre, tolérant, passionné par le jeu, il ne laisse que de bons souvenirs aux joueurs qui l'ont côtoyé.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## Rapport Moral Odile Beineix, Présidente

Suite aux élections de septembre 2017, un nouveau Bureau Exécutif a pris les rênes du comité.

Dominique Langeard a poursuivi ses fonctions de trésorière. Jean-Dominique Fabrega, 1<sup>er</sup> vice-président ; en tant que responsable de la communication, connaissait bien les rouages du comité. Sont venus nous rejoindre Christian Petitjean, président du club d'Alençon, et Sophie Houitte. Dany Lecarpentier nous apporté son aide dans la gestion de la Maison du Bridge et des différentes manifestations qui y sont organisées.

Francis Saillard et Cyrille Revel ont pris en charge avec succès les commissions des compétitions et de l'Arbitrage. Je n'oublie pas Daniel Fourniret, président de la commission des finances récemment remise en place, Jacques Renouf, président de la CRED, assisté d'Annick Verdier et enfin Jean Pligot, qui a courageusement continué à assurer le rôle difficile de Délégué Jeunesse.

Qu'ils soient ici remerciés.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles, présidents et responsables de club, arbitres, enseignants, initiateurs sans qui nos clubs ne pourraient pas fonctionner, ainsi que tous les arbitres qui sont à vos côtés lors des compétitions.

Il me faut enfin citer Pierre Dufrêne, nommé en cours d'année Animateur Pédagogique Régional. Il a déjà prévu de nombreuses actions envers les enseignants et initiateurs du comité.

Lors du Conseil Régional de juin, les membres du BE et les responsables de commission ont présenté leur rapport d'activité. Vous trouverez dans les documents qui vous ont été remis les rapports des présidents de la Commission d'Arbitrage et de la Commission des Finances.

### Effectifs

En se concentrant sur les licenciés adultes, donc sans compter les scolaires et cadets, nous comptons 2263 licences contre 2243 la saison dernière. Le club de Nogent en apportant 76, nous notons une baisse de 56 licenciés, soit environ 2,5 %, équivalente à la moyenne nationale.

Cette baisse constante depuis plusieurs années est préoccupante. Elle est bien entendue liée à l'augmentation de l'âge moyen de nos licenciés.

### Compétitions

La participation aux compétitions fédérales est en revanche une satisfaction pour notre comité. Les épreuves par paires ont augmenté de plus de 10 %, par quatre de près de 7%.

Belle augmentation en Espérance et en Honneur, baisse en Promotion.

En ce qui concerne les tournois de club, nous constatons également une légère augmentation de la participation, alors que la tendance au le plan national est à la baisse.

**Palmarès** : Il vous a été détaillé en Conseil Fédéral. Depuis, le club de Nogent Le Rotrou a remporté un magnifique titre de champion de France en Interclub Division 2. Béryl et Mélic Dufrêne ont gagné avec brio la 1<sup>ère</sup> séance de l'Entraînement National à Saint-Cloud. Encore toutes nos félicitations à tous.

### Bridge Jeunesse

Après une chute de 68 % en 2016/2017, nous constatons une nouvelle baisse de 34 % des licenciés scolaires en collège cette saison. Ce constat montre que, si on veut garder ce formidable moteur de rajeunissement, de développement et d'amélioration de la perception du bridge, il est absolument nécessaire d'avoir une autre politique. L'avenir du bridge scolaire passe par l'investissement des professeurs de l'EN. C'est dans ce sens que nous avons proposé avec succès le bridge comme formation dans le PAF.

En revanche, le bridge cadet se porte bien. 24 cadets de plus que la saison dernière, organisation par Jean Pligot de deux journées d'animation à la MDB, avec cours le matin et tournoi commenté l'après-midi.

Les finales régionales Scolaire et Cadet ont réuni treize paires en scolaire (1 et 2) et neuf en cadet (1 et 2). Ce nombre restreint, ainsi que l'absence non prévue de quelques joueurs, ont entraîné des difficultés d'organisation. Une réflexion devra être menée cette année pour améliorer le déroulement de cette journée qui doit être festive tant pour les jeunes que pour les initiateurs et les parents.

Le comité a soutenu financièrement, d'une part la participation d'une équipe du comité aux Championnats Universitaires en Espagne l'an dernier et la colonie "bridge" organisée par Pierre Dufrêne et son équipe dans la Manche à Pâques.

Création d'un site dédié au bridge "Jeunesse"

### **La vie du Comité**

- Comme la saison dernière, nous avons rencontré les présidents de club lors de déplacements dans les trois départements, à Alençon, St Pair et Luc sur Mer. Ces rencontres sont toujours enrichissantes et nous permettent de mieux appréhender les difficultés et succès de chacun. Nous souhaitons les renouveler cette saison. Pierre Dufrêne, nouvel APR, a pu rencontrer les enseignants et a présenté ses projets d'action. Je remercie ici
- Nous avons également rencontré les Présidents au cours d'une réunion d'échanges de vue autour de la réécriture des Statuts et Règlement Intérieur du Comité. À cette occasion, nous avons invité l'après-midi deux responsables de la FFB, Jean-Claude Thuillier, Secrétaire Général et Valérie Besse. Cette rencontre a permis de mieux connaître les actions les actions fédérales, en particulier la demande de reconnaissance de la FFB en tant que Fédération Sportive par les pouvoirs publics (cette demande a entraîné une modification importante des Statuts de la FFB) ainsi que le projet de déménagement des locaux de St Cloud.
- La poursuite des relations avec la Mairie de Caen au sujet de la Maison du Bridge. Nous ne perdons pas de vue un éventuel déménagement, même si les nuisances du voisinage ont été nettement moindres cette année.
- Stages de formation : le stage de monitorat n'a pu avoir lieu cette année faute de candidats (un candidat a néanmoins réussi son examen après avoir suivi le stage en Haute-Normandie), deux stages d'arbitres de club ont eu lieu. Le comité dénombre cette année quinze nouveaux arbitres de club.

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.

## **Rapport Financier Dominique Langeard, Trésorière**

On constate une augmentation des dépenses :

- Licences :
  - Les licences scolaires et Cadets, prises en charge par le Comité, sont passées de 2€ à 7€50.
  - Pendant deux ans, les licences des membres du club de Nogent sont reversées au Comité de l'Orléanais (Accord pris lors du transfert) ;
- Frais de ligue : ils ont également augmenté et concernent les frais d'arbitrages, de pots de ligue et secrétariat de ligue qui ont été mutualisés. Et cette année, c'était au tour de notre comité de prendre en charge le dîner qui suit la réunion de gue annuelle.
- Formations : le Comité a mis en place plusieurs journées de formations d'arbitres suite à la parution du nouveau code.

Budget :

- Compétitions : budget en hausse de 11%, dû à l'augmentation de la participation aux compétitions.
- Groupe Jeunesse : c'est un poste important de développement, donc budget en hausse
- Gestion maison du bridge :
  - Le poste salaire est en baisse (licenciement femme de ménage, remplacée par une association),
  - Fluides : chauffage, notamment, variable, en hausse cette année, baisse importante l'an passé

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

## **Rapport du Président de la Commission des Finances Daniel Fourniret**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs

En ma qualité de Président de la Commission des Finances du Comité de Bridge de Basse Normandie avec le concours de la Trésorière Dominique Langeard, j'ai au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 effectué les contrôles comptables et financiers de la saison 2017/2018.

### **Résultats comptables au 30 juin 2018**

L'exercice 2018 affiche un bénéfice de 6110€ (4280€ en 2017)

Les produits ont été de 225 488€. Ils affichent une progression de 6 996€ par rapport à 2017.

Cette hausse est due principalement à l'augmentation des redevances de régularité (+ 9408€) et aux compétitions (+ 10148€). A contrario les licences fédérales (- 4226€), les reversements de Caen et de Venoix (- 4871€), les Trophées FFB (- 3753€) ont impactés la progression.

Les charges ont été de 219378€. Elles affichent une progression de 5 166€ par rapport à 2016/2017. Cette hausse est due principalement aux reversements à la FFB (+ 11348€). Il est à noter la stabilité des charges de gestion courante (- 197€).

Le total du bilan 2018 est de 135317€. Il présente une situation nette de 104105€ (situation nette au 30 juin 2017 augmentée du bénéfice de l'exercice).

La Trésorerie nette disponible au 30 juin 2018 est de 117729€. Les dettes s'élèvent à 31202€ alors que les produits à recevoir se chiffrent à 2164€. Cette situation est donc largement positive.

**L'ensemble des documents comptables arrêtés au 30 juin 2018 présentés peuvent être soumis à l'approbation de l'assemblée qui donnera ainsi quitus au Bureau Exécutif de sa gestion.**

### **Budget prévisionnel 2018/2019**

Globalement et par prudence, nous avons décidé de maintenir recettes et dépenses au même niveau qu'en 2017/2018

Dans les dépenses prévisionnelles, il convient de noter les 2100€ alloués aux déplacements des Présidents de Club (cf les +2100€ des cotisations Clubs dans les recettes provisionnelles).

Hors les arbitres pour lesquels un effort a été effectué en 2018, il est prévu une augmentation sensible pour la formation (+ 2318€) ainsi que pour la promotion du bridge scolaire (+ 1700€). Nous avons prévu également une augmentation du salaire de la Directrice des Compétitions (+ 1130€).

Je remercie Madame Langeard, votre trésorière, pour son excellent travail et vous propose de soumettre au vote ce budget prévisionnel.

**Le Rapport Financier et le Budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.**

# Rapport du Président de la CRED

## Jacques Renouf

Un litige a été traité par la CRED sur saisine de Madame la présidente.

Ce litige concernait des rapports entre membres d'un même club et aurait pu être réglé par la Commission des Litiges du Club. J'invite instamment les Présidents de Club à mettre en place une CLC et à utiliser celle-ci en priorité en cas de litige.

### Intervention de Jean-Dominique Fabrega

JD Fabrega insiste sur la nécessité de mettre en place une politique de développement des clubs. L'action du comité passe par la Lettre adressée à tous les présidents, les informations sur les produits spécifiques aux débutants et les outils de base.

Il insiste sur la nécessité d'obtenir des licenciés une adresse mail par personne laquelle doit être validée. C'est capital pour recevoir les informations, en particulier au sujet des compétitions.

### Intervention de Christian Petitjean

Sur une idée de François Michel, en charge au sein de la Commission des compétitions de la Promotion, C. Petitjean présente un projet de développement de la participation des joueurs de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série aux compétitions. Ce projet comporte deux aspects.

*Un challenge de la participation* : 1 point sera attribué aux clubs pour chaque participation d'un de leurs licenciés à une compétition Espérance ou Promotion. En fin de saison un bilan sera fait avec un prorata suivant le nombre de licenciés de chaque club. Les deux ou trois meilleurs clubs recevront des dotations en matériel.

*Compétitions Open et Mixte par paires Promotion* :

Il est proposé que les premiers tours club soient organisés par les clubs dans le cadre des tournois de régularité. En seraient dispensés les joueurs d'indice 80.

Un débat s'ouvre au sein de l'assemblée. Un problème se pose pour les joueurs s'étant déjà inscrits pour la compétition.

Odile Beineix demande un vote : Mettre en place le projet dès cette saison, ou le reporter à l'an prochain.

Vote : Pour la mise en place dès cette saison : 7 clubs

Pour le report : 11 clubs

Le projet est reporté à la saison 2019/2020, le délai de mise en place étant trop court.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

## Vote des Statuts

Dès le début de la mandature, un groupe de travail, animé par François Michel a étudié la réécriture des Statuts et Règlement Intérieur du Comité. Cette réécriture, promise par l'équipe élue, était nécessaire en raison de l'obligation de se mettre en conformité avec les projets de Statuts de la FFB (votés en juin 2018), en raison de la demande auprès des Pouvoirs Publics de devenir Fédération Sportive.

Une première version a été envoyée fin mars aux Présidents de club.

Une réunion spéciale des Présidents de club a été mise en place fin avril pour leur étude, au cours de laquelle quelques points ont été précisés. La version qui est soumise au vote lors de cette AG Extraordinaire les a pris en compte.

Quelques précisions :

- Tous les clubs du comité devront modifier leurs statuts. Ils devront préciser comment seront désignés leurs délégués à l'Assemblée Générale
- Nécessité de tendre vers une parité Femmes/Hommes au sein du Conseil d'Administration du club.

### Votes :

Modification des Statuts : **ADOPTÉ** à l'unanimité

Règlement intérieur : Après une question du président du club de Carentan, une abstention

Règlement intérieur : **ADOPTÉ**

Les Statuts et Règlement Intérieur entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Au cours de l'Assemblée Générale de septembre 2019, il sera procédé à l'élection du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration du Comité.

**FIN DE SEANCE**